

Influence de l'émergence des nouveaux pays industriels dans le commerce mondial sur les échanges Est-Ouest : Le cas des échanges extérieurs de la communauté européenne (Note)

Jacques Bourrinet

Volume 17, numéro 3, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702048ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702048ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Bourrinet, J. (1986). Influence de l'émergence des nouveaux pays industriels dans le commerce mondial sur les échanges Est-Ouest : Le cas des échanges extérieurs de la communauté européenne (Note). *Études internationales*, 17(3), 599-619. <https://doi.org/10.7202/702048ar>

NOTES

INFLUENCE DE L'ÉMERGENCE DES NOUVEAUX PAYS INDUSTRIELS DANS LE COMMERCE MONDIAL SUR LES ÉCHANGES EST-OUEST: LE CAS DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE*

Jacques BOURRINET**

I — L'ÉMERGENCE DES NOUVEAUX PAYS INDUSTRIELS DANS LE COMMERCE MONDIAL

A — L'apparition des nouveaux pays industriels

L'apparition des nouveaux pays industriels traduit les conséquences de l'industrialisation rapide de certains pays en développement qui ont adopté, depuis le début des années soixante, des politiques de croissance tournées vers l'extérieur et recherchent une exploitation plus poussée de leurs avantages comparatifs.

Les indicateurs permettant de définir les NPI portent généralement sur l'augmentation de la part dans la production et les exportations mondiales de produits manufacturés. Appliqués aux pays en développement à revenu moyen, ils permettent de mettre en lumière sur un échantillon illustratif de dix pays en développement (Brésil, Grèce, Hong-Kong, Corée, Mexique, Portugal, Singapour, Espagne, Taïwan, Yougoslavie):

- une croissance rapide du niveau absolu et relatif de l'emploi dans l'industrie, (secteur manufacturier représentant plus de 20 % du PIB et occupant plus de 20 % de la population active),
- une part des exportations de produits industriels dépassant 25 % des exportations totales,
- un accroissement de la part relative dans les exportations mondiales de produits manufacturés (2,6 % en 1963, 6,3 % en 1973, 8 % en 1980),
- une diminution rapide de l'écart existant entre le revenu réel par habitant dans ces pays et celui des pays industriels avancés (croissance des PNB par habitant entre 1960 et 1981 de 5,5 % par an dans les dix NPI retenus contre 3,4 % pour les pays industrialisés).

* Cette étude prolonge les recherches développées par l'auteur en liaison avec l'Office statistique des Communautés européennes, Division Analyses et Développement. Les opinions émises doivent être considérées comme personnelles et ne sauraient engager l'Office statistique de Communautés européennes.

** Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III Directeur du Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires (C.E.R.I.C.) Président de la Commission pour l'Étude des Communautés Européennes (C.E.D.E.C.E.)

Revue Études internationales, volume XVII, n° 3, septembre 1986

L'O.C.D.E. a porté, dans un premier temps, une appréciation assez favorable sur les conséquences de cette irruption d'une nouvelle catégorie de partenaires dans le commerce international. Le Secrétaire Général de cette organisation soulignait en 1979 que les modifications dans la structure des échanges extérieurs des pays industrialisés liées à l'apparition de nouveaux concurrents, étaient concentrées sur un petit nombre de produits et devaient, sous réserve d'adaptation de certains secteurs et de mise en oeuvre de politiques appropriées, apporter d'importants avantages réciproques.¹

Les modifications dans la structure des échanges internationaux devaient notamment se traduire pour les pays industriels avancés par une baisse des prix réels des biens de consommation, de fortes incitations à accroître la productivité et à réduire l'inflation intérieure, une ouverture de nouveaux débouchés extérieurs en expansion rapide.

Pour les nouveaux pays industriels étaient escomptés progression plus vive de l'investissement, de la productivité, des revenus réels et accroissement des ressources en devises.

Cette analyse, optimiste, de l'émergence des nouveaux pays industriels dans le commerce mondial, ne semble plus refléter la situation que nous connaissons au cours de la présente décennie. Les modifications dans la structure des échanges, concentrées dans une première phase sur un petit nombre de produits, ont concerné un éventail plus large de secteurs; le nombre des nouveaux pays concurrents s'est accru; liée aux rythmes de croissance de la production et au fort dynamisme à l'exportation des nouveaux pays industriels, la concurrence internationale de ces pays a pris une ampleur supérieure aux prévisions.

Le recul de la production et des échanges enregistré au début des années quatre-vingt a, d'autre part, mis en évidence le caractère dommageable que pouvait avoir sur l'emploi et l'activité la concurrence des producteurs étrangers, qu'ils soient originaires des pays industrialisés ou de certains pays en développement. Les problèmes sectoriels sont venus « enrichir » la problématique de l'émergence des NPI dans le commerce mondial.

Dans ces conditions, l'application des principes de l'ajustement positif qui mettent l'accent sur l'importance de la mise en oeuvre de politiques compatibles avec une affectation efficace des ressources a buté dans bien des pays industrialisés sur les rigidités structurelles et n'a pas toujours permis de résoudre les problèmes posés.

Aussi la question des nouveaux pays industriels ne laisse-t-elle personne indifférent²: elle provoque la discussion théorique des économistes, des sociologues, des politologues... mais touche également l'ensemble de la population au niveau des préoccupations quotidiennes de son emploi. Elle concerne enfin l'avenir de la structure des relations économiques internationales et l'évolution des relations « Nord-Sud ».

Les principaux courants d'échanges internationaux ont été, en effet, directement ou indirectement, affectés par l'émergence des nouveaux pays industrialisés. Le commerce extérieur de la Communauté européenne, première puissance commerçante mondiale, est spécialement sensible à cette évolution.

B – Des nouveaux pays industriels (NPI) aux pays en voie de développement compétitifs (PVDC)

Les frontières entre pays industriels avancés et NPI, ou entre NPI et autres pays en développement, évoluent en permanence. Les pays forment, selon l'expression retenue par l'OCDE, un « continuum dynamique » dans le processus de développement. Ils accèdent,

1. OCDE – L'incidence des nouveaux pays industriels sur la production et les échanges des produits manufacturés – Rapport du Secrétaire Général – Paris, 1979.

2. Cf. notamment sur ce point P. JUDET, *Les nouveaux pays industrialisés*, Paris, Les éditions ouvrières, 1981.

pour certains produits, au rang de pays compétitifs sur le marché mondial, mais peuvent perdre ou renforcer cette position dans des délais variables en fonction de l'évolution de leurs structures productives nationales, des formes de concurrence sur le marché mondial, des transformations technologiques, etc...

Dans les années soixante, un premier groupe de pays en développement émerge sur la base des taux de croissance de leur production intérieure et de leurs exportations très élevés (plus de 12 % par an en dollars constants pour les exportations). Ce groupe comprend quatre États d'Asie du Sud-Est: Hong-Kong, Corée du Sud, Taïwan, Singapour; quatre pays d'Europe du Sud: Grèce, Yougoslavie, Espagne, Portugal; et deux d'Amérique latine: Brésil et Mexique.

Une deuxième vague de pays en développement exportateurs de produits manufacturés se développe dans la décennie soixante-dix: Philippines, Malaisie, Thaïlande, Macao, Indonésie, Inde, Argentine, Tunisie, Maroc, Île Maurice, etc... Certains d'entre eux apparaissent comme des plaques tournantes entre les premiers NPI et les marchés des économies développées. Les premiers NPI y ont, en effet, délocalisé ou sous-traité un certain nombre d'activités dans le cadre de multinationales du Tiers monde³. Cette stratégie a facilité le développement du commerce sud-sud, mais elle a aussi renforcé la capacité d'exportation d'un nombre croissant de pays en développement qui sont devenus des pays compétitifs sur le marché mondial (PVDC).

On en dispose pas de critères quantifiables d'application générale permettant de délimiter un groupe significatif de PVDC. Le concept de nouveaux pays industriels qui, depuis près de dix ans, a fait florès dans la littérature économique internationale ne paraît plus, aujourd'hui, assez précis pour identifier une catégorie homogène de participants à l'échange international⁴.

Groupe hétérogène⁵, à effectif variable selon les périodes étudiées, les productions retenues ou les partenaires commerciaux considérés, les pays en voie de développement compétitifs doivent être déterminés par référence à un cadre d'analyse donné.

En retenant le commerce extérieur de la Communauté européenne et des pays industrialisés, pour la période 1970-1983, un groupe de quinze pays en développement, a été déterminé. Il regroupe deux sous-ensembles PVDC 6 (Taïwan, Hong Kong, Corée du Sud, Singapour, Brésil et Mexique) et PVDC 9 (Philippines, Malaisie, Thaïlande, Macao, Indonésie, Inde, Israël, Yougoslavie et Argentine) sur la base d'une évaluation de leur compétitivité sur le marché communautaire (compétitivité actuelle ou potentielle).

La compétitivité actuelle ou potentielle des partenaires commerciaux de la Communauté européenne peut, à l'évidence, conduire à des conclusions divergentes quant à la liste des pays retenus. L'échantillon déterminé pour la présente étude rassemble des pays en développement qui sont caractérisés par une importance relative croissante et un dynamisme

3. Cf. J.L. MUCCHIELLI « L'émergence des multinationales du Tiers monde », *Revue Parlementaire*, Septembre 1983.

4. Les organisations internationales ont abordé cette question avec une grande discrétion. Le GATT et l'OCDE n'ont jamais établi de liste officielle des NPI. Le critère de la CNUCED distinguant les principaux PVD exportateurs de produits manufacturés des autres PVD est sujet à modification. La Banque Mondiale a abandonné la distinction de pays semi-industriels utilisée en 1981. Enfin, si le FMI utilise la distinction « principaux PVD exportateurs de produits manufacturés », les critères de délimitation ne sont pas précis.

5. Cf. B. BALASSA, *The Newly Industrializing Countries in the World Economy*, N.Y. Pergamon Press, 1981.

spécifique tant au niveau de l'économie mondiale qu'à celui des échanges extérieurs de la Communauté européenne.

Au niveau mondial, les 15 PVDC retenus réalisent en 1982 près de 11 % des exportations et 11,6 % des importations (tableaux I). Entre 1970 et 1982, des accroissements sensibles de leurs parts relatives dans l'économie mondiale doivent être soulignés (accroissement de trois points pour les importations et de plus de quatre points pour les exportations).

Au niveau des échanges commerciaux Extra EUR 10, le poids relatif des 15 pays retenus est du même ordre de grandeur que celui constaté au niveau mondial (en 1983, ils fournissaient 11,7 % des importations et recevaient 10,8 % des exportations communautaires). Leur dynamisme spécifique apparaît également de façon très nette, notamment au niveau des importations: entre 1970 et 1983 alors que les importations Extra EUR 10 en valeur étaient multipliées par 5,4, les importations en provenance des PVDC 15 étaient multipliées par 7 et celles en provenance de PVDC 6 étaient multipliées par 10.

Le premier sous-ensemble (PVDC 6) représente le « noyau dur » du groupe PVDC. Il comprend, en effet, les pays qui, dès les années soixante, ont accédé à la compétitivité internationale sur la base d'une industrialisation rapide et d'une croissance tournée vers l'extérieur. Depuis cette période, ces pays ont, par une exploitation systématique de leurs avantages comparatifs, diversifié leurs productions, accru leurs exportations à des rythmes élevés, augmentant leurs parts de marché tant au niveau mondial qu'au niveau de la Communauté européenne (la part relative des PVDC 6 dans les importations communautaires en provenance des PVDC 15 passe de 38,6 % en 1970 à 56,5 % en 1983). L'analyse du solde commercial de la Communauté européenne avec les PVDC 6 met en lumière un déficit structurel de la Communauté qui culmine à 9.000 MIO d'ECUS en 1983 et dont le rythme d'accroissement est particulièrement inquiétant (déficit multiplié par 6 entre 1976 et 1983).

Le second sous-ensemble (PVDC 9) est plus hétérogène. Il regroupe divers pays qui ont, en général, accédé plus récemment que les PVDC 6 à la compétitivité internationale et, dans bien des cas, avec une gamme plus limitée de productions exportables. Leur industrialisation, rapide, leur dynamisme à l'exportation, notamment vers la C.E.E., permettent cependant de les considérer également comme des pays en voie de développement compétitifs.

À partir de caractéristiques communes à l'ensemble des PVDC 15, l'analyse des échanges commerciaux entre ce groupe et la Communauté européenne sur la base des deux sous-ensembles (PVDC 6 et PVDC 9) permettra de mieux identifier l'origine, l'importance et la nature des problèmes commerciaux. L'objet de cette étude est d'établir certains éléments d'une analyse comparative de la structure et du dynamisme des échanges commerciaux Communauté européenne - PVDC, Communauté européenne - pays à commerce d'État (Classe 3 dans la nomenclature des Nations Unies) sur la période 1970-1982/1983.

C — Percée technologique et extension de la concurrence des PVDC

L'accès des pays en développement à la compétitivité internationale n'a souvent été possible, que grâce aux apports massifs d'investissements étrangers se substituant à une épargne nationale insuffisante: les sociétés à capitaux étrangers contribuent pour environ 20 % à la valeur ajoutée du secteur manufacturier à Taïwan; elles représentent 37 % du capital des sociétés à Singapour. Dans d'autres PVDC, au contraire, le développement industriel a surtout été financé par l'endettement extérieur (Corée du Sud, Brésil, Mexique, notamment).

Depuis la fin des années soixante-dix, le ralentissement de la demande des pays industrialisés et la multiplication des pays en développement exportateurs de produits industriels primaires ont conduit les PVDC les plus dynamiques à modifier leurs politiques industrielles en recherchant de nouvelles avancées technologiques: l'objectif étant d'offrir des produits à plus grande valeur ajoutée et de conquérir de nouveaux débouchés extérieurs. Cette réorientation des politiques industrielles est devenue plus évidente avec le développement de la robotisation et les pertes de compétitivité-salaire. Certains PVDC ont, en effet, été confrontés à une érosion rapide de leur avantage comparatif en matière d'emploi, atout principal de leur spécialisation internationale: les salaires dans l'industrie manufacturière ont progressé entre 1981 et 1983 de 52 % à Hong Kong et 29 % en Corée. À Singapour, les pouvoirs publics ont encouragé une augmentation rapide des salaires pour accélérer les mutations technologiques. Les activités de montage se sont alors souvent délocalisées vers d'autres pays en développement obligeant les PVDC à des restructurations industrielles orientées vers des secteurs technologiquement plus avancés se substituant à des industries traditionnelles en déclin. Ainsi, pour Taïwan, l'électronique haut de gamme et l'automobile deviennent prioritaire au détriment de la sidérurgie et de la pétrochimie. En Corée du Sud, l'assouplissement de la législation sur les investissements étrangers concerne principalement les projets apportant un « know-how » important. Offrant sur le marché mondial des produits de plus en plus sophistiqués, les PVDC ont élargi le champ de la concurrence qu'ils font aux pays industrialisés: la Corée du Sud est devenue le deuxième pays dans le monde pour la réalisation de grands contrats à l'exportation. Le Brésil et l'Inde ont également développé un potentiel important dans ce domaine. Hong Kong est devenu le cinquième exportateur d'appareils photos et le deuxième produits d'horlogerie avec 24 % du marché juste après la Suisse. Hong Kong, Corée du Sud et Singapour détiennent près de 18 % du marché mondial des téléviseurs, soit des exportations équivalentes à celles de la R.F. d'Allemagne. Les ventes de produits électroniques constituent 15 % des exportations de Taïwan etc...

D — Dépendance des PVDC vis-à-vis des politiques commerciales

Caractérisés par une extrême diversité de leurs structures et de leurs environnements économiques, les PVDC ont un seul point commun: le recours à des politiques de croissance tournées vers l'extérieur afin de s'industrialiser rapidement. Les perspectives des PVDC sont donc largement dépendantes des politiques d'ouverture et des mesures par lesquelles les pays industriels avancés réagissent, soit collectivement (accord multifibre), soit au niveau bilatéral, à la pénétration rapide sur leurs marchés de produits manufacturés en provenance des pays en développement.

Cependant, comme le souligne B. BALASSA⁶, les pays en développement dont l'expansion des exportations a été entravée par des mesures restrictives ont pu, par un processus de diversification, augmenter leur part de marché des produits manufacturés dans les pays industrialisés en dépit d'une conjoncture internationale défavorable. Cette capacité de réaction est restée variable selon les pays, mais il semble qu'en général la flexibilité de l'économie nationale soit plus grande avec une stratégie de croissance axée sur l'exportation, les entreprises exposées à la concurrence sur les marchés internationaux ayant acquis, le plus souvent, une expérience qui leur permet de modifier la composition de leur production en fonction des changements de la demande étrangère. Par ailleurs, ils exportent de plus en plus vers les autres PVDC qui constituent la stratégie commerciale alternative.

6. B. BALASSA, *op. cit.*

II – POSITIONS DE LA CLASSE 3, DES PVDC ET DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Depuis 1970, l'évolution de la part relative de la Classe 3 dans le commerce mondial apparaît stable pour les exportations et en baisse depuis de début de la décennie quatre-vingts pour les importations (tableaux II, A et B).

L'émergence des PVDC dans le commerce mondial se traduit, à l'inverse, par des accroissements sensibles de leurs parts relatives tant dans les exportations mondiales (accroissement de plus de quatre points dans le total mondial) qu'au niveau des importations (accroissement supérieur à trois points dans le total mondial), (cf. tableaux IA et IB).

Les relations commerciales des PVDC 6 avec la Classe 3 sont très limitées (tableau 3), soit pour des raisons politiques (Corée du Sud, Taïwan), soit pour des raisons géographiques (Mexique) ou structurelles (Brésil). De même pour les PVDC 9: au niveau des exportations, seules la Yougoslavie, l'Argentine et l'Inde avec respectivement 46,8 %, 24,3 % et 21,9 % du total de leurs exportations à destination de la Classe 3 ont des relations significatives; au niveau des importations les relations importantes avec la Classe 3 ne concernent que la Yougoslavie (36,9 % des importations totales) et Macao (28,6 %).

La Communauté européenne, première puissance commercante mondiale, apparaît également, à l'intérieur de la Classe 1, comme le principal partenaire de la Classe 3 et des PVDC.

Dans les importations de la Classe 1 en provenance de la Classe 3 (tableau IVA) la Communauté occupe une place prépondérante avec 57,4 % du total en 1970 qui ne diminue que très faiblement en 1982 (55 %). Vis-à-vis des PVDC 15, la Communauté qui détenait en 1970 un pourcentage identique à celui des États-Unis (35 %) regresse à 24,4 % en 1982, alors que, durant la même période, les États-Unis progressent de 7 points. D'autre part, la forte progression de la part relative des importations japonaises en provenance des PVDC 9 conduit ce pays, en 1982, à remplacer la Communauté comme principal importateur de la Classe 1 vis-à-vis des PVDC 9. En regard des PVDC 15, la part des importations japonaises, en 1982, est proche de celle de la Communauté.

Pour les exportations de la Classe 1 vers la Classe 3 (tableau IV B), la Communauté demeure le premier exportateur malgré une réduction sensible de sa part relative entre 1970 et 1982. Vis-à-vis des PVDC, la Communauté ne se maintient au premier rang des exportateurs de la Classe 1 que vis-à-vis des PVDC 9; vis-à-vis des PVDC 6 et de l'ensemble des PVDC 15, elle n'occupe que le troisième rang, derrière les États-Unis et le Japon.

Les groupes Classe 3 et PVDC occupent une place importante dans le total des importations Extra EUR 10 (21,2 % du total en 1983) (tableau V A).

III – ANALYSE COMPARATIVE DE LA STRUCTURE ET DU DYNAMISME DES ÉCHANGES COMMERCIAUX COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE-PVDC, COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE-PAYS À COMMERCE D'ÉTAT (Classe 3)

Les taux de croissance annuels moyens des importations en provenance des deux groupes de pays entre 1975 et 1983 sont nettement supérieurs à celui des importations Extra EUR 10 (8,3 %) avec respectivement 11,4 % pour la Classe 3, 12,3 % pour les PVDC 15 et 13,6 % pour les PVDC 6. En conséquence, la part relative de ces différents groupes dans le total des importations Extra EUR 10 augmente sensiblement entre 1975 et 1983, passant de 7,6 à 9,5 % du total pour la Classe 3, de 8,9 à 11,7 % pour les PVDC 15, de 4,5 à 6,6 % pour

les PVDC 6. Si pour la Classe 3 la hausse des prix des combustibles peut expliquer en grande partie cette évolution favorable compte tenu de l'importance de ces produits dans les exportations de la Classe 3 vers la C.E.E. (tableau VII), la majorité des PVDC qui ne sont pas exportateurs de pétrole ont, à l'inverse, obtenu une amélioration de leur part relative en dépit des deux chocs pétroliers et grâce à un dynamisme particulier de leurs exportations de produits manufacturés (tableau VII). Ces différences de structure se reflètent dans l'évolution des taux de croissance sur périodes pluri-annuelles des deux groupes de pays (tableau V B) : évolution relativement stable pour la Classe 3 jusqu'en 1979, évolution cyclique pour les PVDC.

L'évolution de la Classe 3 et des PVDC dans les exportations de la Communauté européenne entre 1975 et 1983 est caractérisée par une légère regression pour les PVDC et un recul très marqué pour la Classe 3 à compter de 1979. Ainsi, les deux groupes de pays qui représentaient 22,7 % du total en 1975 tombent à 18,5 % en 1983, cette regression étant essentiellement imputable à la Classe 3 (tableau VI, A).

Les taux de croissance annuels moyens des exportations européennes entre 1975 et 1983 sont, en regard du taux de croissance Extra EUR 10 (7,8 %), légèrement inférieure dans le cas des PVDC, entraînant une faible diminution de leur part relative dans le total des exportations Extra EUR 10 (-0,5 %). Pour la Classe 3, le taux de croissance annuel moyen (2,7 %) reste très éloigné de la moyenne Extra EUR 10 et entraîne, pour 1983, une baisse de près de 4 points de la part relative dans les exportations Extra EUR 10 par rapport à 1975. Le tableau VI, B montre que ce recul est imputable à l'évolution enregistrée à partir de 1979 lorsque les pays de la Classe 3 connaissent, dans le cadre général de la stagnation des échanges internationaux et du ralentissement des rythmes de croissance économique, des problèmes spécifiques d'inflation, d'équilibre commercial, de moyens de paiements et d'endettement externe.

Sur plus longue période (1970-1983), les taux de croissance des exportations européennes vers l'Extra EUR 10, la Classe 3 et les PVDC sont très voisins. Ils recouvrent cependant des évolutions très différentes (tableau VI, B) avec des mouvements cycliques pour les exportations vers les PVDC. Pour la Classe 3, deux phases très différentes apparaissent : un ralentissement des rythmes de croissance de 1970 à 1979 et une cassure brutale à partir de 1979.

L'évolution des importations C.E. (Extra EUR 10) par grandes catégories économiques sur la période 1975-1983 (tableau VII) révèle un dynamisme très supérieur des PVDC par rapport à celui de la Classe 3 dans les 6 G.C.E. retenues.

À l'exception des combustibles (G.C.E. 3), secteur dans lequel les valeurs des importations en provenance des PVDC sont, en 1975, trop faibles pour que l'évolution soit significative, les taux de croissance annuels moyens des PVDC sur cette période, sont près de deux fois plus rapides que ceux de la Classe 3 pour les approvisionnements industriels N.D.A. et les biens de consommation N.D.A. (G.C.E. 2 et 6). Pour les produits alimentaires G.C.E. 1), à un taux de croissance annuel moyen négatif de la Classe 3 (-0,4), s'oppose un taux de +6,1 des PVDC 15. Par rapport aux taux moyens de croissance de l'Extra EUR 10, les taux des PVDC sont supérieurs (G.C.E. 1, 2, 6) ou même deux fois plus rapides. Ceux de la Classe 3 (à l'exception de la G.C.E. 3) apparaissent très nettement inférieurs à la référence Extra EUR 10.

Le dynamisme différencié des deux groupes (PVDC et Classe 3) apparaît de façon spectaculaire au niveau des G.C.E. 4 et 5. Alors qu'en 1975, la valeur des importations en provenance de la Classe 3 et des PVDC sont du même ordre de grandeur (biens d'équipement) ou même à l'avantage de la Classe 3 (matériel de transport), les taux annuels moyens de

croissance des PVDC, sur la période 1975-1983, sont quatre fois plus rapides (matériel de transport), et même vingt fois plus rapides (biens d'équipement) que ceux de la Classe 3. L'évolution conduit en 1983 à une valeur des importations en provenance des PVDC cinq fois supérieure à celle de la Classe 3 (biens d'équipement) ou plus de deux fois supérieure (matériel de transport).

Dans ces conditions, alors que la part de la Classe 3 (à l'exception des combustibles G.C.E. 3) regresse sensiblement dans le total des importations Extra EUR 10 pour les différentes G.C.E., on assiste sur la période 1975-1983 à un accroissement très net de la part relative des importations en provenance des PVDC: +2 points pour les G.C.E. 3 et 6; 3 points et plus pour les autres G.C.E.; pour les biens d'équipement, la part relative des PVDC sur le marché communautaire double entre 1975 et 1983.

L'évolution des exportations C.E. (Extra EUR 10) par grandes catégories économiques sur la période 1975-1983 (tableau VIII) confirme le dynamisme différencié de la Classe 3 et des PVDC.

À l'exception de la G.C.E. 1 (produits alimentaires) pour laquelle les exportations européennes vers la Classe 3 croissent à un rythme annuel moyen très supérieur à celui des exportations Extra EUR 10 (15,7 % contre 9 %), on enregistre dans toutes les autres G.C.E. des taux de croissance annuels moyens des exportations vers la Classe 3 nettement inférieurs à ceux de l'Extra EUR 10. En conséquence, si la part relative de la Classe 3 dans le total des exportations Extra EUR 10 augmente sensiblement pour les produits alimentaires au cours de la période, on constate, dans toutes les autres G.C.E., un recul très marqué de cette classe.

Les PVDC connaissent une évolution différente. Les taux de croissance annuels moyen des exportations européennes qui leur sont destinées, restent souvent plus proches de la référence Extra EUR 10 (G.C.E. 2, 4, 5, 6). Dans l'ensemble, leurs parts relatives dans les exportations Extra EUR 10 sont relativement stables au cours de la période, soit à travers de faibles augmentations (G.C.E. 2, 5, 6), soit à travers de faibles regressions (G.C.E. 1, 3, 4).

IV – CONCLUSIONS

Sur la période 1970-1983, une première approche globale permet de dégager des évolutions très voisines pour les deux groupes de partenaires commerciaux de la Communauté (PVDC et Classe 3). Les taux de croissance annuels moyens des importations communautaires s'établissent en effet à 15,8 % en regard de la Classe 3 et 15 % vis-à-vis des PVDC 15; dans les deux cas ils se situent à un niveau nettement supérieur au taux de croissance annuel moyen des importations Extra EUR 10 sur la période (12,8 %). Les taux de croissance annuels moyens des exportations Extra EUR 10 à destination de la Classe 3 et des PVDC sont également très proches (respectivement 12,4 % et 12,5 %) et légèrement inférieurs au taux de croissance annuel moyen des exportations Extra EUR 10 sur la période (13 %).

Cependant, des différences assez sensibles apparaissent à partir de 1975. Dans une conjoncture beaucoup moins favorable (conséquences des chocs pétroliers, arrêt de la croissance économique rapide dans la C.E.E., ralentissement des échanges internationaux, etc..) les PVDC paraissent maintenir une plus forte dynamique de leurs échanges commerciaux avec la Communauté. Alors que les pays de la Classe 3 n'accroissent leur part de marché dans les importations européennes que pour les combustibles, les PVDC augmentent très fortement leur part relative dans toutes les autres grandes catégories économiques. Ils fournissent en 1983 11,7 % des importations Extra EUR 10 contre 9,5 % pour la Classe 3. Dans les exportations communautaires, à l'exception des produits alimentaires, le recul de la Classe 3 est général et important; cette Classe regrettant de 11,4 à 7,7 % des exportations Extra EUR 10 entre 1975 et 1983. Sur la même période, le recul des PVDC apparaît beaucoup

plus limité avec une évolution qui ramène leur part relative de 11,3 à 10,8 % du total des exportations Extra EUR 10.

Au total, à l'exception de la G.C.E. 1, les PVDC, au cours de la période étudiée, deviennent, au niveau des exportations Extra EUR 10, des partenaires commerciaux de la Communauté plus importants que la Classe 3 notamment pour les G.C.E. 2, 4, 5 et 6.

Les PVDC deviennent également sur la période étudiée au niveau des importations Extra EUR 10 (à l'exception des combustibles GCE 3), des fournisseurs plus importants que la Classe 3 grâce à un accroissement très marqué de leurs parts relatives dans les différentes G.C.E. alors que la Classe 3 connaît, dans le même temps, un recul sensible de sa part relative sur le marché de l'Europe des Dix.

TABLEAUX I

I - A - Exportations des PVDC en pourcentage des exportations mondiales

PAYS	1970	1975	1980	1982
Taïwan	0,5	0,6	1,0	1,2
Hong Kong	0,7	0,5	0,7	0,7
Corée du sud	0,3	0,6	0,9	1,2
Singapour	0,5	0,6	1,0	1,1
Brésil	0,9	1,0	1,0	1,1
Mexique	0,4	0,3	0,8	1,2
PVDC 6	3,1	3,6	5,2	6,5
Philippines	0,3	0,3	0,3	0,3
Malaisie	0,5	0,4	0,6	0,6
Thaïlande	0,2	0,2	0,3	0,4
Macao	0,0	0,0	0,0	0,0
Indonésie	0,4	0,8	1,1	1,2
Inde	0,6	0,5	0,4	0,5
Israël	0,2	0,2	0,3	0,3
Yougoslavie	0,5	0,5	0,4	0,6
Argentine	0,6	0,3	0,4	0,4
PVDC 9	3,5	3,3	3,8	4,3
PVDC 15	6,6	6,9	9,0	10,8
Monde	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Office statistique des Communautés Européennes

I - B - Importations des PVDC en pourcentage des importations mondiales

PAYS	1970	1975	1980	1982
Taiwan	0,4	0,6	0,9	1,0
Hong Kong	0,9	0,7	1,1	1,2
Corée du sud	0,6	0,8	1,1	1,2
Singapour	0,7	0,9	1,2	1,4
Brésil	0,9	1,5	1,2	1,1
Mexique	0,7	0,7	0,9	0,7
PVDC 6	4,4	5,5	6,6	6,9
Philippines	0,3	0,4	0,4	0,4
Malaisie	0,4	0,4	0,5	0,6
Thaïlande	0,4	0,3	0,4	0,4
Macao	0,0	0,0	0,0	0,0
Indonésie	0,3	1,5	1,2	0,9
Inde	0,6	0,7	0,6	0,7
Israël	0,4	0,4	0,4	0,4
Yougoslavie	0,9	0,8	0,7	0,7
Argentine	0,5	0,4	0,5	0,2
PVDC 9	4,1	5,2	5,0	4,6
PVDC 15	8,6	10,7	11,6	11,6
Monde	100,0	100,0	100,0	100,0

PVDC Pays en développement compétitifs

TABLEAUX II**II - A - Exportations des pays de la Classe 3 en pourcentage des exportations mondiales**

PAYS	1970	1975	1980	1982
U.R.S.S.	4,0	3,8	3,8	4,7
R.D.A.	1,4	1,1	0,8	1,2
Pologne	1,1	1,1	0,8	0,5
Tchécoslovaquie	1,2	0,9	0,7	0,8
Hongrie	0,7	0,7	0,4	0,4
Roumanie	0,5	0,6	0,5	0,6
Bulgarie	0,6	0,5	0,5	0,6
Albanie a)	0,0	0,0	0,0	0,0
Cuba a)	0,3	0,4	0,2	0,3
Vietnam	:	:	:	:
Mongolie a)	0,0	0,0	0,1	0,2
Chine	0,7	0,8	0,9	1,1
Corée du nord	:	:	:	:
Total Classe 3	10,6	9,9	8,8	10,5
Monde	100	100	100	100

a) Sur base des données de balance de paiements

Source: Office statistique des Communautés Européennes

II – B – Importations des pays de la Classe 3 en pourcentage des importations mondiales

PAYS	1970	1975	1980	1982
U.R.S.S.	3,7	4,2	3,4	4,2
R.D.A.	1,5	1,2	0,9	1,1
Pologne	1,1	1,4	0,9	0,5
Tchécoslovaquie	1,1	1,0	0,7	0,8
Hongrie	0,7	0,9	0,4	0,4
Roumanie	0,6	0,6	0,6	0,5
Bulgarie	0,5	0,6	0,4	0,6
Albanie a)	0,0	0,0	0,0	0,0
Cuba a)	0,3	0,4	0,3	0,3
Vietnam	:	:	:	:
Mongolie a)	0,0	0,0	0,2	0,3
Chine	0,7	0,8	0,9	1,0
Corée du nord	:	:	:	:
Total Classe 3	10,8	11,2	8,9	9,6
Monde	100	100	100	100

a) Importations fob sur la base des données de balance de paiements

TABLEAU III

Répartition géographique des exportations des six principaux PVDC en 1983 (en %)

Pays	Vers pays industrialisés			Vers pays en développement			Vers pays à commerce d'État
	EUR 10	USA	JAPON	OPEP	PVDC		
Taiwan	<u>72,7</u>			<u>25,6</u>			0,0
	dont			dont			
	9,8	45,3	9,9	7,1	15,5		
Hong Kong	<u>79,3</u>			<u>13,9</u>			6,2
	dont			dont			
	21,5	41,9	3,7	3,6	6,9		
Corée du sud (1981)	<u>62,9</u>			<u>32,3</u>			0,0
	dont			dont			
	12,7	26,7	16,4	13,3	13,5		
Singapour	<u>42,4</u>			<u>53,4</u>			2,3
	dont			dont			
	9,1	18,1	9,1	5,7	36,8		6,1
Brésil 1982	<u>61,0</u>			<u>31,4</u>			
	dont			dont			
	26,8	20,5	6,4	9,2			9,2
Mexique	<u>85,8</u>			<u>13,1</u>			0,8
	dont			dont			
	10,4	58,2	6,9	0,3	6,1		

Source: Nos propres calculs à partir des données COMTRADE, Nations Unies, Genève.

TABLEAU IV A

**Part relative de la communauté européenne dans le total
des importations de la classe 1 en provenance de la classe 3 et
des PVDC – années 1970 et 1982 (en %)**

Provenance	États-Unis		Japon		C.E.E.		A.E.L.E.	
	1970	1982	1970	1982	1970	1982	1970	1982
Classe 3	3,2	7,1	14	14	57,4	55	19,7	18,9
PVDC 6	47,8	51,5	12,8	13,2	26,8	22	5,3	3,3
PVDC 9	22,1	26,3	24,5	36,7	42,9	28,3	4,6	3
PVDC 15	35	41,9	18,6	22,1	34,8	24,4	4,9	3,2
Monde	17,5	20,4	8,3	10,5	51,7	49,1	11	9,3

Source: Nos propres calculs à partir des données COMTRADE, Nations Unies, Genève.

TABLEAU IV B

**Part relative de la communauté européenne dans le total
des exportations de la classe 1 vers la classe 3 et les PVDC
années 1970 et 1982 (en %)**

Provenance	États-Unis		Japon		C.E.E.		A.E.L.E.	
	1970	1982	1970	1982	1970	1982	1970	1982
Vers classe 3	4,3	13,4	13,1	17,4	55,1	39,8	17,8	16,3
Vers PVDC 6	40,8	41,6	27,5	28,8	21,9	18,4	4,4	3,6
Vers PVDC 9	27,3	23,5	17,3	26	42,1	36,9	6,3	6
Vers PVDC 15	34,4	34,3	22,6	27,6	31,4	25,6	5,3	4,6
Vers Monde	19,3	17,6	8,7	11,8	51	49,7	9,3	8,8

Source: Nos propres calculs à partir des données COMTRADE, Nations Unies, Genève.

TABLEAU V A

Place de la classe 3 et des PVDC dans les importations de la communauté européenne en 1975 et 1983

	Taux de croissance annuel moyen entre 1975 et 1983	1975		1983	
		Valeurs des importa- tions CE en millions de \$	Part relative dans le total des importations Extra EUR 10	Valeurs des importa- tions CE en millions de \$	Part relative dans le total des importations Extra EUR 10
Classe 1	9,7	71.094	46,5	149.605	51,6
Classe 2	6	69.419	45,4	110.922	38,2
Classe 3	11,4	11.642	7,6	27.674	9,5
PVDC 6	13,6	6.944	4,5	19.326	6,6
PVDC 9	10,6	6.605	4,3	14.818	5,1
PVDC 15	12,3	13.550	8,9	34.145	11,7
Extra EUR 10	8,3	152.677	100	289.932	100

Source: Nos propres calculs à partir des données COMTRADE, Nations Unies, Genève.

TABLEAU V B

Évolution des taux de croissance annuels moyens sur périodes pluri-annuelles des importations de la communauté européenne en provenance de la classe 3 et des PVDC

	1970-1983	1970-1973	1973-1976	1976-1979	1979-1983
Classe 1	12,5	18,4	14,8	21,5	0,9
Classe 2	13,1	22,1	25,2	16,3	-4,1
Classe 3	15,8	24,3	21,7	20,3	4
PVDC 6	16,3	35,1	16,5	23,5	6,9
PVDC 9	12	23,2	12,1	23,4	-4,1
PVDC 15	15	28,1	14,2	23,5	1,5
Extra EUR 10	12,8	20,3	18,9	19,1	-0,8

Source: Nos propres calculs à partir des données COMTRADE, Nations Unies, Genève.

TABLEAU VI A

Place de la classe 3 et des PVDC dans les exportations de la communauté européenne en 1975 et 1983

	Taux de croissance annuel moyen entre 1975 et 1983	1975		1983	
		Valeurs des exporta- tions CE en millions de \$	Part relative dans le total des exportations Extra EUR 10	Valeurs des exporta- tions CE en millions de \$	Part relative dans le total des exportations Extra EUR 10
Classe 1	8,8	71.351	48,2	140.177	51,7
Classe 2	7,9	57.701	38,9	106.043	39,1
Classe 3	2,7	16.934	11,4	20.972	7,7
PVDC 6	6,7	6.894	4,6	11.548	4,2
PVDC 9	7,7	9.811	6,6	17.797	6,5
PVDC 15	7,3	16.705	11,3	29.345	10,8
Extra EUR 10	7,8	148.121	100	271.076	100

Source: Nos propres calculs à partir des données COMTRADE, Nations Unies, Genève.

TABLEAU VI B

Évolution des taux de croissance annuels moyens sur périodes pluri-annuelles des exportations de la communauté européenne vers la classe 3 et les PVDC

	1970-1983	1970-1973	1973-1976	1976-1979	1979-1983
Classe 1	12	21,2	10,4	19,8	1,8
Classe 2	15	20,5	26,2	19,3	1,3
Classe 3	12,5	26,5	20,6	14,2	-4,5
PVDC 6	13,1	26,3	12,3	24,1	-2,9
PVDC9	12,1	17,8	11,8	24,9	-0,1
PVDC 15	12,5	21	12	24,6	-1,2
Extra EUR 10	13	21,2	16,5	18,9	1,1

Source: Nos propres calculs à partir des données COMTRADE, Nations Unies, Genève.

TABLEAU VII

Évolution des importations de la communauté européenne (1975-1983)
par grandes catégories économiques (G.C.E. 1 à 6)
en provenance de la classe 3 et des PVDC

	Taux de croissance annuel moyen entre 1975 et 1983	Valeurs en millions de \$		Part relative dans le total des importations extra EUR 10 en %	
		1975	1983	1975	1983
G.C.E. 1					
(Produits alimentaires)					
Classe 3	- 0,4	1.517	1.473	8	5,6
PVDC 6	4,1	1.638	2.262	8,6	8,6
PVDC 9	7,6	2.039	3.673	10,7	14,1
PVDC 15	6,1	3.677	5.936	19,4	22,7
Extra EUR 10	4	18.961	26.030		
G.C.E. 2					
(Approv. industriels N.D.A.)					
Classe 3	5,4	4.283	6.525	8,5	7,7
PVDC 6	12,6	2.128	5.294	4,2	6,3
PVDC 9	9,1	3.068	6.198	6,1	7,4
PVDC 15	10,4	5.197	11.492	10,3	13,7
Extra EUR 10	6,7	50.130	84.056		
G.C.E. 3					
(Combustibles)					
Classe	21	3.108	14.284	6,3	15,5
PVDC 6	77,5	18	1.853	0,0	2
PVDC 9	25,9	90	544	0,2	0,5
PVDC 15	47,6	109	2.397	0,2	2,5
Extra EUR 10	8,2	48.808	92.083		

G.C.E. 4					
(Biens d'équipement)					
Classe 3	1,4	511	575	3,6	1,6
PVDC 6	24	313	1.758	2,2	5
PVDC 9	19,2	206	840	1,5	2,3
PVDC 15	22,3	519	2.598	3,7	7,3
Extra EUR 10	12,4	14.033	35.696		
G.C.E. 5					
(Matériel de transport)					
Classe 3	5,5	343	528	4,8	2,5
PVDC 6	29,6	115	890	1,6	4,3
PVDC 9	16,9	138	483	1,9	2,3
PVDC 15	23,5	254	1.374	3,5	6,6
Extra EUR 10	14,1	7.166	20.549		
G.C.E. 6					
(Biens de consommation					
N.D.A.)					
Classe 3	8,6	1.341	2.600	11	8,4
PVDC 6	12,6	2.677	6.924	22	22,5
PVDC 9	14,5	961	2.839	7,8	9,2
PVDC 15	13,3	3.638	9.763	29,8	31,7
Extra EUR 10	12,2	12.207	30.777		

Source: Nos propres calculs à partir des données COMTRADE, Nations Unies, Genève.

TABLEAU VIII

Évolution des importations de la communauté européenne (1975-1983)
par grandes catégories économiques (G.C.E. 1 à 6) vers la classe 3 et les PVDC

	Taux de croissance annuel moyen entre 1975 et 1983	Valeurs en millions de \$		Part relative dans le total des importations extra EUR 10 en %	
G.C.E. 1 (Produits alimentaires)					
Classe 3	15,7	673	2.171	6,9	11,2
PVDC 6	10,6	235	527	2,4	2,7
PVDC 9	1,5	483	544	5,0	2,8
PVDC 15	5,1	718	1.072	7,4	5,5
Extra EUR 10	9	9.660	19.252		
G.C.E. 2 (Approv. industriels N.D.A.)					
Classe 3	2,3	8.391	10.051	17,1	11,8
PVDC 6	7,2	2.341	4.085	4,7	4,8
PVDC 9	7,9	3.918	7.198	8	8,5
PVDC 15	7,6	6.259	11.283	12,7	13,3
Extra EUR 10	7	49.114	84.896		
G.C.E. 3 (Combustibles)					
Classe 3	9,8	116	247	2,1	1,3
PVDC 6	8,8	35	70	0,6	0,3
PVDC 9	12,2	63	160	1,1	0,9
PVDC 15	11	98	230	1,7	1,2
Extra EUR 10	16	5.607	18.325		

G.C.E. 4					
(Biens d'équipement)					
Classe 3	0	5.815	5.820	14	8,7
PVDC 6	3	2.812	3.563	6,7	5,3
PVDC 9	5,7	3.258	5.092	7,8	7,6
PVDC 15	4,5	6.070	8.655	14,5	12,9
Extra EUR 10	6,5	41.535	66.447		
G.C.E. 5					
(Matériel de transport)					
Classe 3	- 4,1	1.284	921	5,1	2,2
PVDC 6	9,5	856	1.774	3,4	4,2
PVDC 9	6,2	1.387	2.252	5,6	5,3
PVDC 15	7,6	2.243	4.026	9,0	9,5
Extra EUR 10	6,9	24.848	42.346		
G.C.E. 6					
(Biens de consommation					
N.D.A.)					
Classe 3	5,6	479	740	3	2,2
PVDC 6	13	400	1.059	2,5	3,2
PVDC 9	7,5	498	891	3,1	2,7
PVDC 15	10,2	898	1.951	5,6	5,9
Extra EUR 10	9,8	15.793	33.368		

Source: Nos propres calculs à partir des données COMTRADE, Nations Unies, Genève.